

Protocole sanitaire conditionnant la reprise de la scolarité à l'école à partir du 12 mai 2020 :

Points de vigilance	Difficultés repérées dans la perspective de la distanciation sociale : Proposition d'aménagement
Accueils des élèves Matin et après-midi	<p>-Aménagement devant le portail de l'école de barrières et de tracés au sol destinés à jouer le rôle de sas afin de réguler les entrées des élèves (un par un) -Un adulte (la directrice Mme Kaiser) se tient au portail à distance des enfants qui rentrent ou des adultes qui pourraient vouloir lui parler. Temps d'accueil dans la cour devient un temps d'accueil en classe. Les enfants suivent un tracé pour se rendre vers leurs sanitaires puis leurs classes. Tracés CE et CM distincts. Pour les enfants de CE : Ils se dirigent directement vers leurs sanitaires pour se laver les mains sous la surveillance d'un personnel municipal puis rentrent dans la classe où se trouve l'enseignant des CE. Chacun s'assoit à sa place. -Pour les enfants de CM : Ils se dirigent vers leurs sanitaires pour se laver les mains puis vont dans la classe où se trouve un employé communal en attendant la fin du temps d'accueil. - la prise de température de chaque enfant est conseillée avant chacune de ses entrées dans l'école. Pas d'utilisation des portemanteaux du couloir (vêtements et cartable sur chaise personnelle) -Les enseignants contrôlent leur température régulièrement</p>
Sorties des élèves Midi et 17h	<p>La directrice se place au portail et un personnel municipal surveille sa classe (CM) durant ce temps. La classe des CE sort en premier : Chaque élève sort individuellement de la classe jusque dans la cour où la directrice se trouve. Cette dernière remet les enfants aux parents de manière individuelle. Si l'enfant prend le bus du RPI : il patiente sous le préau où des marquages seront effectués afin que les enfants se tiennent éloignés les uns des autres. Un employé de mairie les surveille. Classe des CM même dispositif : une fois que tous les CE sont sortis. (signal de la directrice à l'employé de mairie visible depuis la fenêtre de la classe des CM).</p>
Temps de récréation	<p>Décaler les temps de récréation selon un horaire précis pour que chaque classe sorte seule. CE : 10h30-10h50 CM : 10h50-11h10 Pas de jeux de contact, pas de vélos, trottinettes Un guidage sera apporté par l'enseignant concernant les jeux permis. Ce temps se rapprochera d'une séance d'EPS. Aération des locaux pendant le temps de récréation,</p>
Passages aux toilettes et ménages	<p>Le fonctionnement strict d'un sanitaire par classe est conservé Faire des temps de passage aux toilettes (type fonctionnement maternelle) : Le matin dès l'arrivée : 9h et 14h, avant et après les sorties en récréation. Nettoyage des sanitaires prévu le matin après le temps d'accueil, à 14h après le temps de pause méridienne et le soir en fin de journée dans la cadre du ménage complet des locaux. Lavage des mains par les personnes plusieurs fois dans la demi-journée. Les enfants ne peuvent plus boire aux points d'eau directement ou grâce à un gobelet, chacun portera sa gourde d'eau à son nom. Un nettoyage des tables sera effectué durant la pause méridienne ainsi qu'une aération des locaux, comme à chaque pause.</p>
Collations	<p>Annulation des récrés fruitées. Le remplacement du fruit du matin par une compote ou un fruit individuel est accepté. Attention l'enfant devra pouvoir le manger sans l'aide de l'adulte. Lavage des mains avant et après. Les collations de l'après-midi peuvent être maintenues : elles se déroulent dans la cour directement après le lavage des mains.</p>

Déplacements des élèves	<i>Les élèves suivront les balisages qui concernent leurs classes. Les deux circuits ne se croisent pas. Echelonnage des déplacements. Les élèves ne se mettent plus en rang chacun rentre ou sort individuellement.</i>
Soins aux élèves	<i>Les soins seront effectués dans chaque classe avec les trousseaux pharmaceutiques individuelles .</i>
Protection des personnes	<i>Masques pour adultes ou visières (masques 2 par jour par personne) et gants pour les soins. Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. « Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. Dans l'attente, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dote chaque école en masques, de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques « grand public » de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient » Pas de tablier pour enfant. Poubelles à couvercle munies de pédales pour jeter les mouchoirs, masques, gants... placées à côtés des sanitaires Lingettes désinfectantes dans les classes utilisables par les enseignants.</i>

Dans la classe :

Points de vigilance	Difficultés repérées dans la perspective de la distanciation sociale
Répartition des élèves dans la classe	<i>Selon les directives 8 à 10 au-delà de 5 ans 15 maximum par classe Réaménagement des classes pour isoler chaque enfant d'au moins 1m les uns des autres. Places nominatives (étiquettes jour). Si le nombre d'élèves revenant à l'école dépasse les 15 par classe il est préconisé une reprise du type 2 jours d'école sur 4. Les séances à la bibliothèque seront annulées</i>
Règles de déplacement dans la classe	<i>les déplacements seront limités et le travail sera déposé sur les tables .</i>
Utilisation du matériel personnel de l'élève	<i>Le matériel individuel doit le rester, le prêt entre élèves est interdit. Pas de prêt de matériel de classe quand il y a un manque. Pour palier aux manuels manquants : photocopies ou projection au tableau des exercices et des leçons. Les affaires scolaires des enfants scolarisés à partir du 12 mai restent en classe pour éviter les va et viens avec le domicile. Chaque enfant doit avoir plus que jamais ses trousseaux complètes.</i>
Utilisation du matériel de la classe (livres de bibliothèque, coin repli, matériel de manipulation collectif, pots de colle, pots de peinture, crayons,)	<i>Proposition : Lavage de main à chaque utilisation de matériel Pas de prêt de matériel de classe. Chaque enfant doit avoir plus que jamais ses trousseaux complètes. Suspension des prêts de livres par la bibliothèque</i>